

# Budget primitif 2018 – Budget annexe d'assainissement

## Présentation synthétique

---

Le projet de budget primitif pour l'exercice 2018 est le suivant :

	<b>Section d'exploitation</b>	<b>Section d'investissement</b>
<b>Dépenses :</b>	24 218 517,54 €	60 260 000,00 €
<b>Recettes :</b>	24 218 517,54 €	60 260 000,00 €

### 1. Dépenses d'exploitation

Les propositions d'inscriptions de dépenses de la section d'exploitation s'élèvent à 24,22 M€. Les dépenses réelles représentent 6,05 M€ et sont principalement constituées des dépenses de personnel (4,32 M€) et des charges financières (0,92 M€). Les dépenses d'ordre s'élèvent à 18,17 M€ et sont constituées principalement de la dotation aux amortissements des immobilisations (13,64 M€) et du virement à la section d'investissement (4,53 M€).

### 2. Recettes d'exploitation

Les recettes de la section d'exploitation représentent un montant de 24,22 M€ dont 19,84 M€ de recettes réelles, constituées principalement de la part départementale de la redevance pour assainissement collectif (14,20 M€) et des recettes d'ordre (4,38 M€).

### 3. Dépenses d'investissement

Les propositions de dépenses d'investissement s'élèvent à 60,26 M€. Les dépenses réelles représentent 55,88 M€ et sont constituées des dépenses relatives aux travaux et aux études (35,36 M€) et des dépenses financières (20,52 M€). En matière de dépenses d'ordre, 4,38 M€ sont proposés pour la dotation aux amortissements des subventions d'équipement reçues.

### 4. Recettes d'investissement

Les prévisions de recettes d'investissement s'élèvent à 60,26 M€, dont 42,09 M€ de recettes réelles constituées essentiellement de recettes financières (38,53 M€ dont une inscription de

22,53 M€ correspondant au besoin d'emprunt pour 2018) et de subventions d'équipement (3,56 M€). S'agissant des recettes d'ordre, 18,17 M€ sont proposés au vote au titre des amortissements des immobilisations (13,64 M€) et du virement effectué depuis la section de fonctionnement (4,53 M€).

## 5. Présentation synthétique de l'équilibre

De manière synthétique, le budget primitif 2018 du budget annexe d'assainissement se présente de la manière suivante :

Section d'exploitation	
Dépenses	24 218 517,54
<i>Dont virement à la section d'investissement</i>	<i>4 525 320,02</i>
Recettes	24 218 517,54
Section d'investissement	
Dépenses	60 260 000,00
Recettes	60 260 000,00
<i>Dont virement de la section d'exploitation</i>	<i>4 525 320,02</i>